



Autrement Solidaires LCL

Parce que la solidarité n'est plus une option

mai 2024

Mais où est donc passée la prime de 400€ bruts promise en janvier dernier ?

Vous êtes nombreuses et nombreux à être très mécontents de ne toujours pas avoir perçu la prime de 400€ bruts pourtant annoncée par la Direction LCL dès le début de l'année 2024.

Certaines mesures unilatérales mentionnées au PV de désaccord NAO du 07 février dernier tardent à se mettre en place. Pourtant, l'Article 2.5. Prime de Partage de la Valeur mentionnait : « **La Direction décide du versement d'une Prime de partage de la valeur (PPV) en 2024, d'un montant de 400 € bruts** (avant forfait social entreprise et dans la limite des 3 SMIC), qui vient s'ajouter à la PPV de 500 € versée en décembre 2023... Les modalités de calcul et de versement de la prime seront définies après la publication du décret d'application attendu dans le cadre de la loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023 dite Loi sur le partage de la valeur en entreprise. »

Malgré quelques communications de la Direction sur l'hypothétique versement de cette prime (Power point de « présentation aux équipes » en janvier dernier, puis présentation en CSEC du 6 mars 2024), **c'est le silence de notre Direction mais aussi des OSR sur ce sujet sensible qui irrite les salariés mais aussi Autrement Solidaires.**

Les montants de votre Rémunération Variable Collective (intéressement et participation) viennent de vous être annoncés. Pour beaucoup d'entre vous, vous pensiez y voir apparaître une ligne supplémentaire mentionnant ces 400€ bruts. Or, le décret n'étant toujours pas publié, ce choix de la Direction bloque le versement de cette prime annoncée.

Autrement Solidaires ne comprend pas que la Direction attende cette publication. Faut-il rappeler qu'un tiers des lois n'aboutissent jamais faute de décret d'application... Et quand elles aboutissent, c'est bien souvent très tard... La loi a déjà 5 mois d'existence...

Autrement Solidaires demande à la Direction LCL de ne pas se cacher une fois de plus derrière une hypothétique parution de décret et de prendre ses responsabilités envers nous. Les salariés attendent du concret. Cet engagement écrit doit être tenu. La Direction peut toujours faire Autrement...



Parce que la solidarité n'est plus une option



Adhérez en ligne



Autrement Solidaires.fr



Contactez-nous en ligne

Autrement Solidaires National : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (GPSE, membre CSEC) 06 45 03 44 05, Thierry Cornu (Siège Opé.) 06 64 98 45 24, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (Siège Opé.) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Laurent Fauconnier (GSO) 06.81.16.94.72, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA)

contact@autrement-solidaires.fr